



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

École de l'hydrogène : la Bourgogne-Franche-Comté est la meilleure candidate

Question écrite n° 14268

Texte de la question

Mme Géraldine Grangier attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la candidature de la région Bourgogne-Franche-Comté à la création d'une école nationale de l'hydrogène. Mobilisée aux côtés des différents acteurs de terrain et des élus, Mme la députée souhaite rappeler à Mme la ministre que la région, labellisée territoire hydrogène dès 2016, porte historiquement depuis l'initiative en 1982 de Jean-Pierre Chevènement, la conviction de l'importance de l'hydrogène et de la pile à combustible. D'ici 2030, 100 000 emplois relèveront de la filière hydrogène. À l'image de la Normandie et de son école nationale des métiers du nucléaire, la Bourgogne-Franche-Comté est prête dès à présent à former les professionnels de demain. Dans le nord Franche-Comté, en particulier, la filière industrielle est déjà structurée. Différentes briques de la chaîne de valeur sont déjà présentes : les électrolyseurs (McPhy, Gen-hy) ; la pile à combustible (Inocel) ; le stockage (Forvia - ex Faurecia, Mincatec, Isthly) ; les usages (Alstom, H2SYS, Gaussin, Stellantis). Le tout organisé autour d'une recherche bien implantée, avec comme tête de file le FC Lab de Belfort. La région en possède tous les leviers, les entreprises, les instituts de formation et l'expertise nécessaire. Elle est la candidate naturelle pour accueillir le label d'école nationale de l'hydrogène. Dans une stratégie d'anticipation, Mme la députée s'associe aux démarches entreprises et redit la détermination du territoire à accompagner la création d'une filière de compétences et de formation capable de structurer cette formidable filière industrielle. Du bac professionnel au diplôme d'ingénieur, de la formation initiale à la formation professionnelle, la Bourgogne-Franche-Comté a toutes les ressources pour y parvenir. Dans ce cadre, elle lui demande de bien vouloir la tenir informée des suites réservées à cette demande de labellisation et souhaite que la candidature de la région Bourgogne-Franche-Comté, au regard de l'expertise et des talents déjà déployées de Belfort à Dijon, puissent retenir toute son attention.

Données clés

Auteur : [Mme Géraldine Grangier](#)

Circonscription : Doubs (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14268

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 janvier 2024](#), page 146

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)